

de l'église. Un sergent de ville de service à Saint-Étienne se mit sur le champ à la poursuite du fuyard qu'il atteignit dans la rue Clovis et conduisit chez le commissaire de police. L'individu arrêté est un nommé R..., voleur de profession, sans papier ni domicile. On a trouvé sur lui des couverts d'argent qu'il a déclaré provenir d'un vol commis dans la journée.

Après son interrogatoire, il a été mis à la disposition de la justice.

— On se plaint souvent en Belgique des frais énormes de justice dont sont accablés les malheureux plaideurs. Mais ces frais sont bien loin d'approcher de ceux que coûtent les procès en Angleterre.

Un Belge appartenant à une famille distinguée de Bruxelles, et habitant Paris depuis 1830, a, du chef d'une clause testamentaire faite en faveur de sa femme, appartenant à une famille d'honorables baronnets, un procès important à soutenir en Angleterre.

Son procès fut gagné au mois de janvier dernier, en cour de chancellerie. Son adversaire en appela devant la cour des lords-justiciers, et le premier jugement fut confirmé. Notre compatriote avait, de son côté seul, seize avocats, dont deux de la reine, et la partie perdante qui a été condamnée aux frais, devra payer, pour les acquiescer, 80 à 100,000 fr.

— Voici un nouvel effet produit par le nouveau système d'habillement que les élégantes ont adopté :

On sait que ce ne sont plus les lingères qui fournissent les jupons de ces dames, — ce sont les quincailliers. Elles substituent à la crinoline le fer battu. C'est plus gênant mais c'est plus solide. Sur le treillage formé par des lames d'acier, la robe s'arrondit majestueusement, l'étoffe s'étale dans toute son ampleur, il n'y a pas à craindre d'aplatissement ni de faux plis. Le jupon, du moins, est inflexible, si la femme ne l'est pas. Cela fait compensation.

Il y avait grande soirée dans un des salons aristocratiques du faubourg Saint-Honoré, où se trouvait réunie une société brillante. Le bal était dans son animation, lorsqu'il fut tout à coup troublé par un horrible fracas. Un lustre mal attaché au plafond d'une antichambre venait de se briser en tombant. L'accident avait fait grand bruit, mais n'avait causé aucun mal, fort heureusement, et la société en fut quitte pour une vive émotion que quelques femmes manifestèrent par des cris d'effroi et des mouvements de terreur naïvement exprimés ou dessinés avec art. Une des femmes les plus remarquables de la réunion, une des merveilleuses le plus amplement vêtues et le plus solidement armées d'un jupon d'acier, M<sup>me</sup> la baronne de..., poussa l'émotion plus loin que toutes les autres dames : elle s'évanouit.

Mais ce qu'il y eut d'étrange dans l'incident, c'est qu'en s'évanouissant elle ne tomba pas. À peine avait-elle fléchi que son jupon posa sur le parquet et la soutint, comme les enfants dans l'appareil où on les place quand ils apprennent à marcher. De sorte que la merveilleuse resta debout dans sa pamoison. Elle ne put s'évanouir qu'en buste. Solidement maintenue par son jupon, elle ne plia qu'au-dessus de la ceinture et demeura sur pied, les épaules penchées, la tête renversée et les bras pendants. C'était d'un effet si complètement bizarre, que la plupart des assistants furent plus égayés que touchés de ce spectacle. Beaucoup de dames se donnèrent le plaisir d'éclater de rire, ce qui fit revenir la belle évanouie mieux que ne l'eussent fait les sels pénétrants.

— La ville de Grenoble va élever un monument à la mémoire de Vaucanson. On se rappelle que cet habile mécanicien avait créé, en 1775, dans un hôtel de la rue de Charonne, la première collection publique de machines, instruments et outils, destinée à l'instruction de la classe ouvrière. Cette collection, léguée par Vaucanson au gouvernement, est devenue le Conservatoire des Arts-et-Métiers.

Les services rendus par cette création aux classes laborieuses ont fait naître parmi elles un profond sentiment de vénération pour la mémoire de l'illustre mécanicien qui a su attacher son nom à un grand nombre de créations importantes : son métier mécanique pour le tissage des étoffes façonnées, qui est encore au Conservatoire, ses machines pour le moulage de soies, les chaînes à la Vaucanson, ses machines-outils et ses célèbres automatons ont fait à Vaucanson une réputation universelle et justement méritée.

M. le ministre de l'Agriculture, du commerce et des travaux publics, sur la proposition du conseil de perfectionnement du Conservatoire impérial des Arts-et-Métiers, et s'associant d'ailleurs à la pensée de la ville de Grenoble, vient d'accorder l'autorisation d'ouvrir une souscription pour le monument à ériger à Vaucanson.

Le registre des souscriptions sera ouvert tous les jours, de dix heures à quatre heures, dans les bureaux du Conservatoire impérial des Arts-et-Métiers, rue Saint-Martin, 292.

— Une des merveilles scientifiques de notre époque est, sans contredit, Joseph Lacombe, obscur paysan qui, ne sachant ni lire ni écrire, est parvenu, par son seul génie, à la découverte de plusieurs solutions géométriques que jusqu'ici on avait cru devoir abandonner. Et, entre autres, il a déterminé d'une manière exacte le rapport du diamètre à la circonférence, ce qui sim-

plifie et rend exact le calcul du cercle et des corps ronds. Il a trouvé aussi plusieurs procédés ingénieux pour faire, en les rendant plus simples, les diverses opérations de l'arithmétique, et principalement la multiplication.

— On écrit de Villefranche à l'Aigle de Toulouse :

« L'une des prochaines sessions de la cour d'assises de Toulouse verra probablement se dénouer une sombre histoire dont la commune d'Aiguesvives a été le théâtre.

» À l'extrémité sud du territoire de cette commune, à quelque distance de Nailloux, le voyageur qui consentirait à déserter les routes battues trouverait le vieux château des Bastards.

» Isolée au milieu des terres, cette antique demeure avait pour habitants un vieillard de quatre-vingt-deux ans, M. Montauriol, et une femme âgée de plus de cinquante ans, qui composait toute sa maison.

» M. Montauriol est riche, et il courait sur ses habitudes de retraite des bruits propres à allécher les voleurs. Le château n'était pas en mesure d'opposer une résistance bien sérieuse. En forçant l'entrée à l'aide d'effraction ne fut pas difficile, et au commencement de décembre, par une nuit froide et pluvieuse, une bande de malfaiteurs s'introduisit dans le château.

» M. Montauriol fut lié et bâillonné, la servante enfermée dans une chambre à l'autre extrémité du château. Ces préparatifs terminés, les malfaiteurs entourèrent le vieillard, et, à l'aide de menaces et de violences, veulent le forcer à leur livrer les trésors qu'il possède.

» M. Montauriol, vaincu par la crainte et la souffrance, indique un endroit où il a serré une partie de ses valeurs. Pendant cette scène, la domestique ne songeait qu'à secourir son maître ; mais il fallait d'abord qu'elle devint libre. Par bonheur, la chambre où elle était enfermée se trouvait dégradée par le mauvais temps. Une cloison était minée par la pluie. La pauvre vieille détache une tuile, puis une seconde, et finit par se frayer un passage. Aussitôt elle s'enfuit, laissant la porte ouverte, et va appeler au secours.

» Les voleurs continuaient leurs recherches ; ils avaient déjà trouvé 50,000 fr., et ils ne s'en seraient pas tenus là si la cloison à demi détruite par la servante ne se fut écroulée avec fracas. Les voleurs, se croyant découverts, ont pris la fuite avec leur butin.

» Il pleuvait à verse ; les routes détremées, les champs inondés, rien n'a arrêté le zèle de la gendarmerie, et les perquisitions ont commencé dans la nuit même. Des recherches actives et parfaitement conduites ont amené l'arrestation de douze individus qui sont maintenant dans la prison de Villefranche.

— Il n'est bruit dans les environs d'Auxi-le-Château que des nombreuses arrestations nocturnes qui ont eu lieu dans nos environs. Nous en citerons une des plus récentes, dont nous croyons pouvoir certifier la véracité. Le sieur Edouard X..., garde particulier à Vaulx, partait de notre ville jeudi dernier, vers cinq heures et demie du soir, porteur d'une somme de 2,000 francs. Le broilliard était on ne peut plus épais. A quatre kilomètres environ de la route d'Hesdin, deux hommes fondent sur lui ; d'un coup de bâton il en met un hors de combat. Quant au second, le saisissant à bras le corps, il le renverse, non sans difficulté ; et après avoir reçu des coups d'ongle au visage et des morsures au bras. Le garde, bien loin de contempler son ennemi terrassé, se hâta de gagner au plus vite le village voisin, craignant de voir surgir de nouveaux adversaires.

— La veille, un voiturier a aussi été arrêté au pont de Séandre, terroir de Gennes-Ivergny, canton d'Auxi, route d'Hesdin, en revenant de cette ville ; 7 fr. 50 c. ; telle est la somme qu'il possédait et de laquelle se sont emparés les malfaiteurs, en dédaignant toutefois un bon de 4,000 francs sur Abbeville. La justice informe. (Authie).

— Un vol remarquable par l'audace avec laquelle il a été commis, a mis en émoi les habitants de Pallières, près d'Anduze.

M. D..., directeur des mines de zinc, habite à Pallières, dans la même maison que l'ingénieur et le médecin des mines. Dimanche, M. D... s'était préparé à faire la paie des ouvriers mineurs occupés par la Compagnie qui exploite le zinc. Dans la nuit du dimanche au lundi, vers deux heures, des malfaiteurs se sont introduits dans la chambre de M. D... ; ils lui ont jeté un manteau sur la tête, l'ont saisi par le cou et lui ont ordonné de se taire, en appuyant contre sa poitrine la pointe d'un poignard. M. D... à moitié étouffé, a entendu les voleurs forcer son secrétaire et enlever l'argent qu'il avait apporté la veille pour payer les ouvriers.

Revenu à lui, M. D. a appelé du secours ; mais toutes les recherches ont été infructueuses, les voleurs avaient si bien pris leurs précautions qu'on n'a pu rien trouver qui mit sur leurs traces. La justice informe.

— Le Nestor de la chirurgie des Etats-Unis, le docteur Warren, vient de mourir à Boston dans un âge avancé. Son testament contient les dispositions suivantes :

« Vingt-quatre heures après sa mort, on fera dans les veines une injection d'acide arsénieux, et vingt-quatre heures après encore, on célébrera avec ses restes mortels les cérémonies

prescrites par l'Eglise. Ensuite, on pratiquera l'autopsie du corps avec soin, en examinant plus spécialement certaines particularités qu'il suppose exister dans son organisation. Enfin, après avoir soumis ses os à la macération, on les préparera convenablement pour en former un squelette articulé, qui sera déposé dans le collège de Boston. »

(Moniteur des Hôpitaux).

— Une scène assez singulière s'est passée, dimanche dernier, sur la route de Paris à Montmorency.

Le domestique d'un de nos célèbres médecins, Jean D..., revenant de voir un de ses parents, passait, vers cinq heures du soir, sur cette route.

Tout-à-coup il voit, sortant d'un fossé, un homme d'une grande taille, aux vêtements délabrés, à la mine sinistre, et tenant en main un redoutable bâton noueux.

« Arrête, dit l'inconnu d'une voix formidable, et si tu tiens à la vie, donne-moi ton argent. »

Rempli d'effroi, le domestique cherche dans sa poche et s'empresse d'en tirer sa bourse ; il va le jeter sur le chemin, lorsque l'inconnu dont la voix s'adoucit, lui dit : « Non, monsieur, gardez votre argent. Pardonnez-moi l'acte coupable que j'ai commencé ; mais je n'ai pas la force de l'accomplir jusqu'au bout. Je ne suis pas un voleur, seulement je suis misérable et j'ai faim. Voilà ce qui m'a poussé à vous attaquer. »

Rassuré, le sieur D... offrit à cet individu quelques pièces d'argent, que celui-ci prit humblement en lui disant : « Merci, monsieur, voilà du pain pour quelques jours. » Et il s'éloigna à travers champs.

On nous annonce qu'une représentation extraordinaire aura lieu au Cirque le 19 courant, au bénéfice de M. Ghélia, l'habile professeur d'équitation dont tout le monde connaît et admire le talent. Nous donnerons le détail de cette soirée qui attirera, nous n'en doutons pas, un public d'élite.

M. Joachim Léonard, marbrier, rue Saint-Maurice, N.° 9, à Roubaix (route de Tourcoing), a l'honneur d'informer les personnes qui auraient des inscriptions à faire graver sur pierre ou sur marbre que le prix de la gravure de chaque lettre ne coûtera que 5 centimes.

Les soins les plus minutieux sont apportés à la gravure qui lui est confiée. On peut se convaincre de la pureté et de la régularité de ses travaux, par l'inspection des monuments dont l'érection lui a été confiée dans les cimetières de Lille, de Fives et de Roubaix.

Le lundi et le jeudi, de deux heures à six heures, M. Joachim Léonard est visible à son quai de déchargement de Lille, établi au faubourg Saint-Maurice, près le cimetière.

A Roubaix, le bureau est ouvert tous les jours avant midi.

M. Joachim Léonard a l'honneur de rappeler à ses clients que ses occupations exigeant sa présence à Lille tous les jours après-midi, son bureau, situé à Roubaix, rue S<sup>t</sup>-Maurice, n° 9, est ouvert le matin de 7 à 12 heures.

Les mots du dernier parologographe sont *billard, pillard, Villars.*

CHARADE.

Sur ses trois pieds, si l'est sans tête,  
Il en approche le premier.  
Ouragan, tourbillon, tempête,  
Ne se voient pas sans le dernier.  
Dans la solitude profonde,  
Loin des plaisirs et loin du monde,  
Toujours veillant, priant, chantant,  
Dans mon entier est la constance,  
La paix, la bienfaisance  
Et le recueillement.

CAISSE D'ÉPARGNE DE ROUBAIX.

Séance du 8 février 1857.

Sommes versées par 76 déposants, dont 13 nouveaux . . . . . fr. 9,788 00  
33 demandes en remboursement . . . . . 4,512 17

Les opérations du mois de février sont suivies par MM. A. Delfosse et L. Eeckman, administrateurs.

TAXE DU PRIX DU PAIN.

Pain de ménage, le kilogramme . . . . .	33°
Pain de 2.° qualité, idem . . . . .	37°
Pain blanc, idem . . . . .	41°
Pain de fleur (dit pain-français), 125 gr. . . . .	7°
Les deux pains . . . . .	13°
Les quatre pains . . . . .	26°
Les huit pains . . . . .	52°

Pour tous les articles non signés, J. Rebourg.

ANNONCES

SPÉCIALITÉ

DE GLACES

DES MANUFACTURES

de France et d'Allemagne.

Glaces de toutes dimensions avec cadres dorés. Entreprise et pose de glaces de façade. Maison BETTREMIEUX, miroitier, rue Esquemoise, 102, à Lille. (350)

DÉPARTEMENT DU NORD

CANTON DE CYSOING

LOTÉRIE DE COBRIEUX

AUTORISÉE PAR LE GOUVERNEMENT

POUR LA RESTAURATION DE L'ÉGLISE

24,009 BILLETS à 25 centimes

Deux mille Lots divers, en objets d'art

Adresser toutes les demandes de billets à M. F. HAILLOT, rue Esquemoise, 75 bis, à Lille. A Roubaix, chez J. REBOUX, imprimeur, rue Neuve, 20. (360)

ANNUAIRE

l'arrondissement de Lille,

POUR 1857.

5.° ANNÉE

A Lille, rue Esquemoise, 9, chez M. RAYET-ANGEAU.

Cartonné . . . . . 4 50

Broché . . . . . 1 40

Cette nouvelle publication, différera essentiellement de celle de 1855, dont le format in-4° a été généralement repoussé. Elle reparaitra sous le format in-8°, et formera un volume de 350 à 400 pages, dont tous les documents seront recueillis sur place. La partie concernant les Messagers et Voituriers sera des plus soignées et de même la liste des Fabricants de sucre et Distillateurs du Nord, du Pas-de-Calais, de la Somme et de l'Aisne.

Pour Lille, les adresses seront données par ordre alphabétique : 1.° de rues ; 2.° de noms ; 3.° de professions, avec un travail étendu sur les administrations ; par professions, pour les autres localités de l'arrondissement.

On souscrit au bureau de ce Journal.

On peut se procurer chez J. REBOUX, rue Neuve, 20, à Roubaix.

UNE PRESSE À COPIER

Avec le Registre et tous les accessoires nécessaires au prix de VINGT-CINQ FRANCS.

Les PRESSES À COPIER de ce système sont d'une précision remarquable, et d'une solidité à toute épreuve, leur inventeur a obtenu une médaille de secondé classe à l'exposition universelle.

En vente au bureau de ce Journal

HISTOIRE

N.-D. DE CONSOLATION

& de sa Chapelle

Érigée au faubourg de la Barre, à Wazemmes.

Joli volume in-32. — Prix 50 c.

NAPHTE RECTIFIÉE

Liquide incolore très-volatil, pour le dégraissage rapide et parfait des tissus de laine, soie, etc., ne laissant aucune odeur après son emploi. Le flacon contient plus d'un demi-litre. Prix 3 fr.

Seul dépôt à Lille, A L'OLIVIER, PHARMACIE D'ED. BARBEZ, rue Neuve, 38. (On expédie.)

HUILE DE FOIE DE MORUE VIERGE

3 fr. le litre.

(311)